

René Lew,
(18 décembre 2012)
31 décembre 2012

Positions : (4) Proférer

Quand Lacan interroge dans « L'étourdit » quant à savoir s'il peut y avoir un dire direct, cela m'étonne. Car je tiens qu'il n'y a de dire qu'*au travers* des dits, ou d'énonciation qu'au sein et à la base des énoncés et que cette énonciation échappe *dans* les énoncés qu'elle implique. Alors peut-il y avoir un dire sans dit ? Je ne le pense pas, même si cela ne signifie pas qu'un dit soit une proposition énoncée. D'ailleurs le français ne s'y trompe pas pour lequel un « dire » peut signifier un « dit » (le substantif « dire » vaut le substantif « dit »), de même pour une « énonciation » qui signifie autant un « énoncé ». Aussi un dire implique-t-il un appareillage minimum : ce peut être un dit s'exprimant comme un affect, sans représentation, ou comme un mouvement, n'importe quoi qui donne une valeur à un dire. Plus avant, tout un appareillage plus complexe s'en développe : cure, passe, cartel ; référer, transférer, conférer, ai-je dit.

J'appellerai donc « proférer » tout ce qui concerne le dire au sein de la cure (s'il s'agit d'un dire vrai, *i. e.* un vrai dire, une parole « authentique », une énonciation effective...), au sein de la passe (dans cette transmission opératoire qui la constitue, si elle fait entendre « qu'on dise »), au sein d'un cartel (quand l'effet de dit ne se dédit pas du dire qui le soutend). On pourrait dire une « profération » (le terme en est récent : Gide, 1937, Barthes) — alors pourquoi pas une « proférence » ? L'on dit bien une « préférence ». D'ailleurs pour « profération », Barthes souligne que ce n'est ni exactement une énonciation, ni exactement un énoncé.